



Avec **MARC LE FUR**
Majorité présidentielle
Suppléant : Jean-Luc GUYMARD
Construisons ensemble

Election du député de Lamballe-Loudéac - 10 et 17 juin 2007

Madame, Monsieur,

7/6/7

J'ai bien reçu le courrier par lequel vous attirez mon attention sur les points qui vous apparaissent importants dans cette campagne des élections législatives et je vous en remercie vivement.

En ce qui concerne le pouvoir d'achat, je tiens à vous apporter les réponses suivantes. La négociation entre les partenaires sociaux reste au cœur du dialogue social auquel tient le Président de la République. Il en a fait la preuve en recevant personnellement les responsables syndicaux dès les premiers jours qui ont suivi son élection. Le pouvoir législatif restera également un acteur dans ce domaine pour stimuler ce dialogue. La question de la pénibilité des métiers doit également être au cœur de ce dialogue. Je m'y engage personnellement au regard des réalités du travail salarié dans notre circonscription et plus particulièrement de l'industrie agro-alimentaire. Je reste néanmoins convaincu que le nouveau dispositif prévu pour exonérer les heures supplémentaires de charges et d'impôt représente un plus pour les salariés. Ce dispositif prévoit une majoration de 25% des heures supplémentaires dès la première heure. Cette augmentation concernera les heures supplémentaires qui sont déjà réalisées dans les entreprises du secteur. J'ai la conviction que cette mesure renforcera immédiatement le pouvoir d'achat des salariés et de leur famille.

En ce qui concerne les structures chargées d'anticiper les mutations de l'emploi, des maisons de l'emploi du Centre-Bretagne seront mise en œuvre rapidement à LOUDEAC et à SAINT-BRIEUC. Elles réuniront de nombreux services jusque là éloignés et permettront une coordination efficace au service de l'emploi. Selon moi, ce dispositif doit être complété par le regroupement de l'ANPE et de l'UNEDIC. Le regroupement de l'organisme qui paye les allocations chômage et de celui qui accompagne les demandeurs d'emploi dans leur recherche me semble être une mesure de bon sens allant dans le sens de l'efficacité.

La sécurisation des parcours professionnels fait partie des priorités du nouveau Gouvernement. Je suis partisan de cette idée afin de mieux protéger encore les travailleurs. Est-il respectueux pour les salariés de maintenir artificiellement des emplois qui ne sont pas durables au regard du marché. Je ne le crois pas et je préfère que l'on protège les personnes en leur garantissant une meilleure allocation chômage, un meilleur accompagnement pour retrouver un emploi et une formation. Les pays de nord de l'Europe et notamment les pays scandinaves ont fait la preuve de l'efficacité de ce système. Pourquoi ne pas l'appliquer chez nous ?

Les conditions de travail doivent rester au cœur de nos préoccupations dans notre circonscription. Ces conditions de travail ont fait des progrès importants dans l'agro-alimentaire et dans le bâtiment chez nous depuis 10 ans. Mais il reste des progrès à faire. Il faut que l'Etat accompagne les industries qui font des efforts dans l'aménagement ergonomiques des postes de travail.

Dans le domaine du handicap, je suis convaincu qu'on mesure le degré de civilisation d'une société à la place qu'elle sait donner aux personnes handicapées. Nous avons fait un grand pas en avant avec la loi de février 2005. Cette loi met la personne handicapée ou invalide au cœur de notre vie quotidienne. C'est un progrès considérable. Il reste maintenant à faire appliquer cette loi en multipliant les places en structures comme nous l'avons fait avec la création du foyer temporaire ATHEOL à LAMBALLE ou avec les CAT de PLEMET et des Pifaudais à LAMBALLE où 25 places supplémentaires ont été créées. Il nous faut continuer. Il ne suffit pas de voter la loi. Il faut assurer le service après vote pour que les entreprises et les administrations appliquent la loi. J'y mettrai toute ma détermination.

En ce qui concerne l'importante question du vieillissement de notre population, je suis sûr que c'est une grande chance pour chacun d'entre nous que de gagner de l'espérance de vie. Il nous faut faire des efforts importants pour permettre le maintien à domicile puis l'accueil en maison spécialisée dans le domaine de la dépendance. Je m'y engagerai comme je m'engagerai dans la définition et la mise en œuvre du plan Alzheimer pour accompagner les familles ou faire des progrès dans le domaine de la recherche. Toutes ces mesures demanderont de mobiliser des moyens. Je me réjouis de voir les fruits de la journée de solidarité s'investir dans nos structures d'accueil avec notamment une subvention de 1 250 000 euros pour la rénovation du foyer logement de PLESSALA. Il faudra sans doute aller plus loin pour accompagner également les personnels soignants et pour relever ensemble ce qui est l'un des défis majeur de notre société.

La question du logement touche directement tous les salariés de notre circonscription. L'accès à la propriété doit être un objectif majeur pour nous car la propriété est un facteur de sécurité pour toutes les familles. Le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt pour l'achat d'une résidence principale que veut mettre en œuvre le Gouvernement dans ce domaine me semble la solution la plus juste, car il se traduit par une exonération pour ceux qui payent l'impôt sur le revenu et par un chèque du Trésor public pour ceux qui n'en payent pas.

Ma position est enfin très ferme depuis longtemps sur l'ouverture des magasins le dimanche et les jours fériés. Je ne crois pas que cette ouverture crée de la croissance ou de l'emploi supplémentaire. Je crois qu'il ne s'agirait dans ce cas que d'un déplacement de l'acte d'achat de la semaine au dimanche. Il me semble bon que, dans notre société, un temps de loisirs partagés non marchand puisse être maintenu en fin de semaine pour les familles et pour les associations. Si les électeurs me font confiance, je saurai me battre sur cette question afin que soit maintenus ces jours fériés.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ces éléments, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments sincères

et devons

MARC LE FUR

Madame Fabienne DONNION
Ul. CFDT Loudéac

Monsieur Jean-Luc LE MAGUERESSE
Ul. CFDT Lamballe Penthièvre
Maison des syndicats
19, rue du jeu de paume
22 400 LAMBALLE